

Haute école pédagogique
du canton de Vaud
Filière Enseignement primaire

hep/

**Modules
d'approfondissement
BP53AP**

3^e année

**Présentation de l'offre
2019-2020**

Juillet 2019

Modules d'approfondissement (modules BP53AP)

Madame, Monsieur,

Cette brochure a pour objectif de vous présenter les modules d'approfondissement proposés pour l'année académique 2019-2020.

L'approfondissement, c'est quoi? La compétence 7, pourquoi?

Les modules d'approfondissement ont pour objectif de permettre aux étudiant-e-s d'acquérir des connaissances plus approfondies dans un domaine choisi et d'y conceptualiser un projet autour de la compétence 7 en particulier. Tous les modules d'approfondissement de 3^e année se réfèrent à la réglementation CDIP (article 3, al. 2 & 3) et visent plus particulièrement l'atteinte, en fin de formation, des niveaux de maîtrise suivants:

- concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves,
- collaborer à la conception et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- repérer les difficultés, prendre les mesures adéquates et s'adresser aux instances compétentes si nécessaire.

Le module d'approfondissement à la HEP: modalités

Pour le semestre d'automne, vous choisirez un module d'approfondissement sur le demi-jour où vous êtes en formation à la HEP (inscriptions en septembre). Chaque module comporte 3 ECTS, ce qui correspond à un temps de travail demandé d'environ 90 heures, dont au minimum 28 heures de travail en présentiel, sous forme de cours ou de travail de groupes avec un formateur ou une formatrice. Votre présence et votre participation active à ces regroupements sont fondamentales.

En principe, les rencontres ont lieu les lundi ou vendredi après-midi. D'autres dispositions - selon les particularités des modules - sont annoncées en pages 4 et 5 du présent document et dans les textes de présentation des différents modules.

La certification fait référence à trois dimensions:

1. le faire (élaborer une réalisation de qualité),
2. la réflexivité (se situer en tant que futur-e professionnel-le et se situer au niveau du contenu du module, plus particulièrement par rapport au repérage de difficultés et à la mise en œuvre de mesures adéquates),
3. la conceptualisation (analyser un cadre conceptuel clairement défini et issu de la littérature scientifique).

Modules annuels et modalités particulières

Quatre modules, BP53-63AP-ID-a *Echange interculturel avec Madagascar*, BP53-63AP-ID-b *Planifier, vivre et exploiter un camp*, BP53-63AP-ID-c *Echange interculturel avec des enseignants indiens* et BP53-63AP-ID-d *Echange interculturel avec la Northstar School, Rajkot, Inde*, sont annuels, et valent chacun 6 ECTS. Comme ils prennent en compte à la fois les enjeux des modules d'approfondissement et ceux liés aux questions d'interdisciplinarité, ils peuvent être suivis à la place d'un module d'approfondissement (BP53AP) et d'un module interdisciplinaire (BP63ID).

La procédure d'inscription est la suivante

- Choisir un module en concordance avec votre horaire cours/stage en 3^e année.
- S'inscrire en ligne par ISAcadémia, en suivant les directives communiquées par le service académique (ouverture des inscriptions le 31.08.2019 à 11h00).

Attention: le nombre de places par module est limité. Les premiers inscrits auront en conséquence un choix que les derniers n'auront pas!

Une fois le nombre maximal atteint, l'inscription sera automatiquement fermée et vous devrez effectuer un autre choix.

- *Enregistrer votre choix.*
Suivez précisément les consignes du Service académique et attendez la confirmation que votre inscription est bien enregistrée. Ceci peut demander un certain temps! Evitez les modifications! Seulement la dernière inscription effectuée – pour autant qu’il y ait suffisamment de places – pourra être prise en compte.
- *Imprimer votre choix et en garder copie.*

Avec tous nos vœux pour la suite de votre formation!

L'équipe de la filière et les équipes des modules d'approfondissement.

Lausanne, le 18 juillet 2019

Modules d'approfondissement (modules BP53AP)

Codes et intitulés des modules		UER	Responsable(s)	Jour de cours	Page
BP53AP-c	Résolution de problèmes dans l'enseignement des mathématiques	MS	Audrey Daina	Lundi 14h15	8
BP53AP-d	Enseigner les sciences de la nature aux cycles 1 et 2 par une approche expérimentale	MS	Sveva Grigioni Baur	Lundi 14h15	9
BP53AP-e	Références culturelles en langues étrangères et compétence interculturelle	LC	Ruth Samin	Lundi 14h15	10
BP53AP-h	La littérature de jeunesse aux cycles 1 et 2	FR	Suzanne Richard	Lundi 14h15	13
BP53AP-k	Mémoire et apprentissage: processus fondamentaux et aspects développementaux	DV	Eric Tardif	Lundi 14h15	15
BP53AP-n	Développement psychomoteur et troubles de la motricité	DV	Céline Dufour	Lundi 14h15	17
BP53AP-p	Le langage oral et écrit et ses difficultés: accent sur l'écrit	PS	Anne-Françoise de Chambrier	Lundi 14h15	19
BP53AP-r	Outdoor Learning : apprendre dehors	SH	Ismaël Zosso Francolini	Lundi 14h15	20

BP53AP-f	Entre intégration et inclusion : pratiques au sein de la classe	DV	Sandrine Brandan	Vendredi 14h15	11
BP53AP-g	De la difficulté d'apprendre au défi d'enseigner	PS	Maya Brina	Vendredi 14h15	12
BP53AP-j	Médiation culturelle	AT	Nicole Goetschi Danesi	Vendredi 14h15	14
BP53AP-o	Le langage oral et écrit et ses difficultés: accent sur l'oral	PS	Anne-Françoise de Chambrier	Vendredi 14h15	18
BP53AP-t	La mort à l'école: quel rôle pour l'enseignant-e ?	SH	Christine Fawer Caputo	Vendredi 14h15	22

BP53AP-a	La philosophie pour les enfants	SH	Christine Fawer Caputo	3 jours	6
BP53AP-u	Teach outside the box ! La créativité au service de l'enseignement-apprentissage	EN	Amalia Terzidis	3 jours	24

Modules d'approfondissement et interdisciplinaires annuels

Codes et intitulés des modules		UER	Responsable(s)	Jour de cours	Page
BP53-63 AP-ID-a	Echange interculturel avec Madagascar	AG	Moira Laffranchini Ngoenha	Mercredi 18h00	26
BP53-63 AP-ID-b	Planifier, vivre et exploiter un camp**	EP*- SH-MS	Serge Weber	Lundi 14h15 ou vendredi 14h15	28
BP53-63 AP-ID-c	Echange interculturel avec des enseignant·e·s indien·ne·s	SH	Nadia Lousselet		30
BP53-63 AP-ID-d	Echange interculturel avec la Northstar School, Rajkot, Inde	LC	Ruth Benveggen		32

Contribution à la société

Les offres ci-dessous sont annuelles. Elles comptent pour 3 ECTS et seront créditées au semestre 6 en lieu et place d'un module interdisciplinaire (BP63ID).

Les étudiant·e·s qui en choisissent une doivent s'inscrire en parallèle à un module d'approfondissement (BP53AP) pour le semestre 5.

BP53- 63CS-a	Atelier théâtre	MU	Corinne Arter	Mardi 18h00	34
BP53- 63CS-b	Choeur HEP	MU	Julien Laloux	Mercredi 18h00	35
BP53- 63CS-c	Groupe vocal HEP	MU	Christian Gavillet	Mardi 18h00	36
BP53- 63CS-d	Projet ou commission HEP		Filière Enseignement primaire		37
BP63PRP	Projet personnel		Filière Enseignement primaire		38

*UER responsable

**ce module requiert une demande de congé auprès de la direction de l'établissement lorsque l'étudiant est en stage de responsabilité B.

Responsable:

Christine Fawer Caputo
christine.fawer-caputo@hepl.ch

Enseignant·e·s:

Christine Fawer Caputo
 Alexandre Herriger

Semestre:

19A

Contenu du module

On sous-estime souvent la capacité des enfants, et surtout des petits enfants, à se poser les questions fondamentales de l'existence humaine. Il est pourtant essentiel de laisser les élèves développer la réflexion autour de sujets qui les préoccupent, ou sur des questions de société. Un chien ou un chat font-ils partie de la famille ? Est-ce que les arbres pensent ? Est-ce qu'on peut être triste sans raison ? Pourquoi y a-t-il des portes à l'intérieur des maisons ? Qu'est-ce que ça veut dire être bête ?

La philosophie pour enfants vise en premier lieu l'apprentissage et le développement d'habiletés cognitives, en poussant les enfants à s'engager dans un processus réflexif, par l'entremise d'un certain nombre d'outils intellectuels et cognitifs comme examiner, raisonner, définir, comparer, etc. L'enseignant·e accompagne l'enfant dans un processus d'examen des idées et des conceptions connues afin d'en connaître les fondements, les développements, les conséquences. Pour permettre aux élèves d'apprendre à penser par et pour eux-mêmes ou elles-mêmes, il est nécessaire de les habituer dès leur plus jeune âge (dès 3 ans déjà...) à ce processus pédagogique où l'enfant est un chercheur actif.

La pratique de la philosophie avec les enfants développe la pensée critique, la pensée créatrice, l'estime de soi et la socialisation de l'enfant. Elle connaît aujourd'hui un intérêt grandissant pour sa contribution à la formation de la personne en tant qu'individu autonome et libre et responsable et elle est soutenue par l'UNESCO comme méthode privilégiée d'éducation citoyenne et pour la prévention de la violence.

Dans le cadre des 3 journées successives de formation (durant le semestre), les étudiant·e·s seront amené·e·s à s'immerger dans le processus conduisant à la création d'une communauté de recherche philosophique (CRP), afin de bien comprendre les enjeux d'une telle mise en pratique dans les classes.

Ce module a une organisation particulière car il se déroule sur un week-end (vendredi 4 octobre a-m, samedi 5 et dimanche 6 octobre 2019, ainsi que le vendredi 15 novembre a-m). **La présence est obligatoire** et elle est une des conditions de certification.

Compétences visées: 1, 4, 6 et 7

En particulier:

- permettre à la classe d'exister comme un lieu ouvert à la pluralité des cultures,
- recourir à des démarches interdisciplinaires quand elles favorisent les apprentissages et l'intégration des connaissances,
- élaborer des approches didactiques variées et appropriées,
- concevoir et mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent le développement de la créativité, de la coopération, de l'autonomie, de la communication et de la pensée critique,
- choisir et mettre en oeuvre des outils et faire une analyse critique de ces outils et de leur usage,
- tenir compte des composantes cognitives, affectives et relationnelles des apprentissages,
- faire participer les élèves comme groupe et comme individus à l'instauration de règles de fonctionnement de la classe et veiller ensemble à leur respect,
- favoriser l'intégration pédagogique et sociale de tous les élèves,
- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser.

Certification

La certification porte sur trois axes, comme pour tous les modules d'approfondissement: le faire, la réflexivité et la conceptualisation.

Elle repose sur 2 points:

- en groupe, création d'une histoire philosophique, en fonction de critères donnés,
- présence obligatoire lors de l'entier du module.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- vous familiariser avec la pratique du dialogue philosophique en classe,
- participer vous-même à une communauté de recherche philosophique,
- tester et évaluer un ensemble de techniques variées autour de la Philosophie pour enfants qui sont applicables en classe,
- concevoir et mettre en place des séquences de Philosophie pour enfants autour de questions existentielles, environnementales ou de société.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

La philosophie pour enfants et sa mise en œuvre particulière (communauté de recherche basée sur le respect des autres et son oralité) permet une intégration de tous les élèves, même en situation de handicap, y compris des élèves ayant des difficultés d'apprentissage.

De plus, on remarque que certains élèves, effacés en classe, prenant peu la parole lors des cours, adoptent une attitude différente lors des CRP et sont beaucoup plus actifs sur la durée.

Enfin, la Philosophie pour les enfants (PPE) pousse les élèves à argumenter, à chercher ensemble, et à développer plusieurs habiletés cognitives et sociales lors d'une pratique régulière.

Responsable:
Audrey Daina
audrey.daina@hepl.ch

Enseignante:
Audrey Daina

Semestre:
19A

Contenu du module

La résolution de problèmes constitue un élément essentiel de l'enseignement des mathématiques, comme en témoigne le Plan d'étude romand qui pose cet objectif comme Visées prioritaires et le place au centre des Objectifs d'apprentissages. Pourtant, le choix de problèmes pertinents ainsi que leur gestion lors du déroulement en classe constituent une véritable difficulté d'enseignement et les (futur-e-s) enseignant-e-s peuvent se sentir peu outillé-e-s dans ce domaine.

Ce module vise donc, d'une part, à approfondir la question de la place et du rôle de la résolution de problèmes dans l'enseignement des mathématiques. D'autre part, des situations d'introduction qui permettent de donner sens à différentes notions clés du PER seront présentées, en mettant en évidence une progression des apprentissages de 1P à 8P. La question de l'accompagnement des élèves ou de « l'aide à la résolution de problèmes » sera également abordée.

Organisé sous forme d'ateliers, le module est, par ailleurs, pensé afin de permettre aux étudiant-e-s de découvrir des dispositifs d'enseignement variés qui exploitent du matériel didactique tels les logiciels de géométrie dynamique, les « polydrons », les bouliers, la calculatrice, etc. Le formateur ou la formatrice apporte des exemples concrets de situations qui peuvent être proposées en classe. Un des objectifs du module est de produire un document, à l'attention des enseignant-e-s, qui propose une activité d'introduction, sous forme de situations problèmes, pour un des thèmes abordés en séminaire.

Compétences visées: 1, 4 et 7

En particulier:

- agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture,
- concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction du plan d'études,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés ou un handicap.

Certification

Sous forme de dossier : production d'un document à l'attention des enseignant-e-s.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- approfondir la question de la place et du rôle des problèmes dans l'enseignement des mathématiques,
- développer des outils afin d'anticiper et accompagner les élèves en difficulté dans la résolution de problèmes,
- approfondir vos connaissances mathématiques des contenus enseignés aux cycles 1 et 2,
- découvrir des situations problèmes existantes dans les Moyens d'enseignement romand ou dans d'autres ressources.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

Approfondissement

- des possibilités d'accompagnement des élèves en difficulté dans la résolution de problèmes en mathématiques,
- des possibilités d'intégration des élèves en difficulté dans les cours de mathématiques par le biais de la résolution de problème,
- des possibilités d'usage de matériels didactiques qui permettent la mise en œuvre de dispositifs d'enseignement qui favorisent la compréhension des notions en jeu et la différenciation.

Responsable:

Sveva Grigioni Baur
sveva.grigioni-baur
@hepl.ch

Enseignant·e·s :

Jean-Christophe Decker
Sveva Grigioni Baur

Semestre:

19A

Contenu du module

Dans ce module, nous nous proposons de découvrir, construire, pratiquer et vivre des séquences d'enseignement en sciences de la nature basées sur l'expérimentation.

L'ensemble du module permettra aux participant·e·s d'apprendre à organiser un enseignement scientifique expérimental avec leur classe.

L'échange des séquences entre participant·e·s permettra de terminer le module avec une collection d'outils utilisable en classe et permettant de couvrir un large éventail de thèmes du PER.

Compétences visées: 4, 5 et 7

En particulier:

- concevoir et animer des situations d'enseignement-apprentissage en fonction des élèves et du plan d'étude,
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des compétences des élèves,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Certification

L'évaluation continue se décline en 3 temps:

- élaboration d'une séquence en sciences expérimentales,
- création d'une leçon et des documents nécessaires à son enseignement lors d'un séminaire,
- production d'une analyse didactique critique synthétique et propositions d'ajustements.

Les trois évaluations donneront lieu à une note.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- être plus à l'aise face à l'enseignement de cette discipline,
- disposer d'un stock de leçons de sciences expérimentales,
- avoir une vision de l'enseignement des sciences à travers les cycles 1 et 2.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

- organiser des activités d'expérimentation demande aux enseignant·e·s d'anticiper les difficultés d'apprentissage des élèves.

Lors de la construction de leurs séquences, les étudiant·e·s devront également concevoir un enseignement approprié au développement, au potentiel et aux besoins des élèves ainsi que collaborer à la conception d'interventions spécifiques pour les élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Responsable:
Ruth Samin
ruth.samin@hepl.ch

Enseignantes:
Ruth Benvegner
Ruth Samin

Semestre:
19A

Contenu du module:

Ce module constitue un complément à la formation de base en didactique des langues et vise à renforcer le lien entre l'enseignement-apprentissage des langues et les aspects (inter-)culturels. Il s'agira de planifier des séquences d'enseignement basées sur des ressources électroniques (par exemple des fictions, des documentaires, des clips musicaux adaptés à l'âge des élèves) et de traiter différentes questions sous un angle théorique et pratique (par exemple: Comment procéder pour trouver des ressources intéressantes du point de vue didactique ? Comment les exploiter ? Comment les intégrer dans les thématiques traitées, en tenant compte notamment de la différenciation et des aspects interculturels ?).

Compétences visées: 2, 4, 5 et 7

En particulier :

- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel,
- concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études,
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Certification

Dossier écrit comprenant les éléments suivants :

- une séquence différenciée basée sur du matériel authentique, électronique en l'occurrence,
- la justification du choix des documents,
- une analyse critique de la séquence (choix des documents, activités, organisation de la classe) et de la démarche,
- en lien avec les concepts et aspects théoriques vus en séminaire.

Les dossiers sont en principe établis en dyades et ils seront présentés oralement à la fin du séminaire. Cette présentation permettra de finaliser le dossier de certification, en tenant compte du feedback des pairs et des formatrices, et constitue un prérequis pour la certification.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- familiariser davantage les élèves avec divers éléments culturels véhiculés par les médias, et par-là augmenter leur motivation,
- approfondir les travail de ces contenus et développer la compétence interculturelle dans l'enseignement-apprentissage de langues étrangères,
- approfondir une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement,
- créer vous-même et prendre connaissance d'activités d'enseignement-apprentissage variées, cohérentes et fondés aux plans didactique et pédagogique,
- approfondir à bon escient un éventail de techniques d'évaluation formelle et informelle (dont notamment l'autoévaluation des élèves).

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

L'enseignement des langues étrangères vise à développer des compétences langagières et culturelles dans les langues enseignées. L'apprentissage scolaire des langues est conçu comme une contribution au plurilinguisme des apprenants. Proposant une approche intégrative de l'enseignement des langues, la formation à l'enseignement/apprentissage des langues aborde les aspects communs de manière transversale, tout en préservant les aspects spécifiques à chaque langue-culture. Elle intègre les dimensions socio- et interculturelles ainsi que des démarches réflexives et métacognitives adaptées aux besoins de chaque élève, quels que soient ses besoins spécifiques.

Responsable:

Sandrine Brandan
sandrine.brandan@hepl.ch

Enseignante :

Sandrine Brandan

Semestre:

19A

Contenu du module

Il est demandé aux enseignant·e·s de rendre leur enseignement accessible à tous leurs élèves, notamment en différenciant leurs pratiques pédagogiques (LEO, 2011). Il est donc important de se pencher dans un premier temps sur ces dernières pour prendre en compte la diversité des élèves et répondre à leurs besoins. Il s'agit également de s'appuyer judicieusement sur les ressources de l'établissement et plus largement de la communauté éducative. Partant d'une situation vécue actuellement en stage, les participant·e·s développeront et expérimenteront une stratégie pédagogique en l'inscrivant dans une visée inclusive. Des intervenant·e·s externes viendront compléter les apports de la formatrice pour enrichir la réflexion et une visite d'école à visée inclusive sera également organisée.

Compétences visées: 3 et 7

En particulier:

- agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves/étudiants présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Certification

La certification consistera en la rédaction d'un dossier portant sur la situation travaillée au cours du semestre. Les critères d'évaluation seront :

- la qualité de la description de la situation,
- l'adéquation de l'analyse de la problématique,
- la pertinence des pistes d'action proposées.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- situer vos pratiques en regard de la diversité de vos élèves,
- développer votre enseignement dans une visée inclusive.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

Ce module se construit prioritairement autour de la compétence 7, en lien avec la compétence 3. Il s'articule autour de situations vécues par les participant·e·s en permettant l'élaboration et l'expérimentation de pistes concrètes pour répondre aux besoins généraux et particuliers des élèves.

Responsable:
Maya Brina
maya.brina@hepl.ch

Enseignante:
Maya Brina

Semestre:
19A

Contenu du module

Comment mettre en acte un enseignement qui tient compte des difficultés des élèves, tout en restant dans une exigence d'apprendre ?

Cette question traversera ce module qui traitera des liens entre pratiques d'enseignement et difficultés d'apprentissage. Dans une première optique, nous attellerons à identifier et à analyser l'impact des choix pédagogiques et didactiques sur les apprentissages des élèves (ou sur leur empêchement). Dans une deuxième optique, il s'agira d'identifier et d'analyser la difficulté d'apprendre dans ses dimensions cognitives, métacognitives et motivationnelles afin de penser une pratique d'enseignement efficace pour tous les élèves et ainsi favoriser un sentiment de compétence face aux élèves qui résistent à apprendre. Ce « dialogue enseignement-apprentissage » se situe dans une perspective de lutte contre la construction des inégalités scolaires, de prévention de l'échec scolaire et met en question les valeurs, les théories, ainsi que les outils de l'enseignant.e.

Il est à noter que les contenus ont un lien avec les contenus des modules BP13ENS/23ENS/43ENS.

Compétences visées: 2 et 7

En particulier:

- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap.

Certification

Examen oral.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- contribuer à la lutte contre la construction des inégalités et de l'échec scolaire,
- approfondir la compréhension de l'influence de l'enseignement sur les apprentissages des élèves,
- améliorer vos interventions pour qu'elles favorisent des apprentissages de qualité chez tous les élèves,
- développer vos compétences d'analyse de situations d'élèves en difficulté.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

La compétence 7 est articulée, dans ce module, par le biais de la focalisation de l'analyse des pratiques d'enseignement sur les situations d'élève en difficulté et la visée d'un enseignement qui permette à tous les élèves d'apprendre et de poursuivre une scolarité « ordinaire ».

Responsable:

Suzanne Richard
suzanne.richard@hepl.ch

Enseignante:

Suzanne Richard

Semestre:

19A

Contenu du module

Si dès le XVIII^e siècle, on trouve des récits destinés au lectorat enfantin, ce n'est qu'à partir des années 1980 que la littérature de jeunesse s'institutionnalise comme un champ d'études autonome. Discipline jeune, en plein essor, la littérature de jeunesse est une ressource qui semble incontournable lorsqu'il s'agit d'accompagner des élèves dans l'apprentissage initial et continué de la lecture. Après un bref historique qui mettra en lumière des étapes-clés dans la constitution de la discipline, ce module présentera les principes de choix d'un album, d'un récit ou d'un roman de jeunesse adapté à l'âge des élèves. Vous apprendrez à conduire une analyse a priori d'un texte de littérature de jeunesse et travaillerez à concevoir des dispositifs didactiques pertinents, visant à soutenir la compréhension en lecture et la construction d'une culture littéraire. Des liens seront également tissés avec l'écriture et la communication orale.

Compétences visées: 1, 4 et 7

Compétence générale visée :

Développer des savoirs, des outils et une pratique réflexive permettant au corps enseignant de donner à la littérature la place définie dans les finalités de l'enseignement/apprentissage du français.

En particulier:

- intégrer les différents savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- analyser et évaluer la matière contenue dans les plans d'études afin de réguler les activités d'enseignement-apprentissage,
- concevoir des activités d'enseignement-apprentissage variées, cohérentes et fondées aux plans didactique et pédagogique, et d'un niveau de complexité permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences,
- concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves.

Certification

Examen écrit (2 heures).

Ce module vous conviendra si vous ...

- souhaitez approfondir l'étude des œuvres de littérature de jeunesse, tant dans la connaissance des ouvrages, que dans l'élaboration de séquences d'enseignement-apprentissage,
- êtes persuadé·e·s qu'il est important de proposer à vos élèves des albums, des romans, des récits de « qualité »,
- connaissez peu ou pas la littérature de jeunesse et vous voulez en apprendre plus pour mieux guider vos élèves,
- trouvez essentiel que votre bibliothèque de classe contienne d'autres références que la collection des « Oui-Oui », des « Martine » et des « Petzi ».

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

C'est une double prise en charge de la compétence 7 que ce module voudrait proposer. Tout d'abord, des livres de littérature de jeunesse parlant de personnages ayant des besoins particuliers seront intégrés dans les corpus d'analyse. Ensuite, dans les séquences d'enseignement-apprentissage étudiées et mises en œuvre, on cherchera à élaborer des activités différenciées, pouvant s'adapter à des classes hétérogènes.

Responsable:

Nicole Goetschi-Danesi
nicole.goetschi-danesi
 @hepl.ch

Enseignant·e·s:

Nicole Goetschi-Danesi
 Médiateurs·trices
 culturel·le·s

Semestre:

19A

Contenu du module

Nous définirons la notion de médiation culturelle en milieu scolaire.

La médiation culturelle scolaire se construit en réseau. C'est un ensemble d'activités qui facilitent l'accès à la culture (artistique, historique, scientifique, littéraire, numérique,...) avec un domaine disciplinaire. Elle ouvre un espace de dialogue entre l'école (enseignant·e, élève, établissement, classe, parascolaire) et les disciplines scolaires. Les pratiques peuvent être de formes variées (clé en main, sur mesure, etc.) ; elles se situent souvent à l'intersection de plusieurs champs (artistique, culturel, social, éducatif, sensoriel, identitaire...).

La médiation culturelle propose une posture transversale avec le savoir et se place au cœur de la transmission.

Durant ce module, nous visiterons différents lieux institutionnels et non-institutionnels (musées, galerie, théâtre, espace urbain, atelier d'artiste et d'artisan, patrimoine immatériel, métier,...), puis nous développerons des activités pour amener les élèves à se familiariser avec ces lieux hors-scolaire. Nous prendrons connaissance des services de médiation culturelle proposés par le Canton de Vaud à travers la plateforme « Culture-Ecole » et définirons les objectifs d'une médiation en milieu scolaire.

L'étudiant·e établira une relation privilégiée avec une exposition/une oeuvre/un spectacle/un espace et après une approche soutenue de la thématique/de la technique/des concepts abordés, il ou elle deviendra autonome d'y amener des élèves et/ou ses pairs. Il ou elle sera apte à y amorcer une réflexion, animer une discussion et faire émerger la posture du spectateur émancipé (Rancière).

D'une part, il ou elle reçoit des informations et échange avec les partenaires d'une exposition/spectacle d'une manière privilégiée, et d'autre part, il ou elle restitue ses connaissances et s'engage à faire profiter à son environnement professionnel ses découvertes esthétiques, techniques, philosophiques et humaines.

Compétences visées: 1, 4, 6 et 7

En particulier:

- agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture,
- concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études,
- planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissages, d'adaptation ou un handicap.

Certification

Travail pratique de préparation d'une médiation culturelle en relation avec les apprentissages PER visés durant les séminaires. Dossier de certification accompagnant son expérience.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- approfondir les didactiques des arts visuels et des activités créatrices,
- réaliser un projet culturel scolaire dans un cadre extra-scolaire.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

La structure Culture -Ecole a développé des dossiers avec un degré d'accessibilité pour les personnes en situation d'handicap. Nous verrons dans quelles mesures nous pouvons nous en inspirer et développer des pratiques liées aux élèves présentant des difficultés d'apprentissages, d'adaptation ou un handicap.

Responsable:
Eric Tardif
eric.tardif@hepl.ch

Enseignant:
Eric Tardif

Semestre:
19A

Contenu du module

Le cours obligatoire BP13DEV (P. Bonvin & M. Valls) traite principalement du développement psychologique de l'enfant. La présente proposition vise à rendre possible l'approfondissement de notions liées à la mémoire et à l'apprentissage.

Ce cours vise à présenter les différents processus mnémoniques ainsi que leur développement. Les différents types de mémoires sont d'abord présentés (entre autres, la mémoire de travail, la mémoire épisodique, la mémoire procédurale et la mémoire sémantique). Des liens importants sont illustrés avec d'autres construits en psychologie, notamment avec les processus attentionnels et certaines théories de l'intelligence.

Plus spécifiquement, le cours vise à développer :

- l'étude compréhensive de la littérature scientifique portant sur les fonctions mnésiques,
- une meilleure compréhension des mécanismes cérébraux intervenant dans les différentes formes de mémoires,
- les différences individuelles dans les différentes formes de mémoires,
- les interventions qui peuvent favoriser la performance dans des tâches de mémoire.

Une distinction importante entre *performance* et *apprentissage* est illustrée par de nombreux travaux. De façon générale, les résultats montrent que certaines méthodes augmentent rapidement la performance mais ont beaucoup moins d'effets à long-terme. De plus, les sujets sont trompés dans leur prédictions: ils pensent souvent faire mieux avec la méthode la moins efficace. A partir de ces études, une réflexion est effectuée sur le développement de méthodes d'enseignement basées sur des résultats probants en sciences cognitives.

Compétences visées: 1 et 4

En particulier:

- agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture,
- concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des étudiants et du plan d'étude.

Certification

La certification est basée sur 2 évaluations : un examen à choix multiples portant sur le contenu du cours (30% de la note) et le développement d'une thématique à choix sous forme d'un court travail écrit (4 à 5 pages ; 70% de la note). Les thématiques du travail écrit doivent être en lien avec ce qui a été vu dans le cours et le travail doit faire référence à des résultats expérimentaux publiés.

Par exemple:

- faire une courte synthèse de l'état des connaissances sur une forme de mémoire à un âge particulier (ou une comparaison entre deux tranches d'âge),
- explorer un phénomène établi dans le domaine de la mémoire et de l'apprentissage et comment celui-ci peut être appliqué en sciences de l'éducation,
- tenter d'établir des liens entre les performances mnésiques selon l'âge et le développement de certaines régions cérébrales.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- mieux comprendre les recherches empiriques sur les fonctions mnésiques,
- établir des liens entre le fonctionnement du cerveau et la mémoire,
- mieux comprendre les modèles théoriques qui tentent d'expliquer le fonctionnement mnésique,
- développer des pistes d'interventions susceptibles de favoriser la mémoire et l'apprentissage chez les élèves.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

Les performances à certains tests mnésiques (notamment des tests de mémoire de travail) s'avèrent d'important prédicteurs de la réussite scolaire. Or, de grandes différences interindividuelles existent dans toutes les formes de mémoires. Plusieurs déficits sont accompagnés de troubles en mémoire de travail (et aussi dans d'autres formes de mémoires), notamment en raison de son lien étroit avec les capacités attentionnelles. Il devient ainsi essentiel pour un-e enseignant-e de pouvoir apprécier les différences et adapter ses interventions en fonction des limites que chaque élève peut présenter. De plus, une collaboration active avec d'autres professionnel-le-s du milieu scolaire (e.g. des psychologues scolaires), implique de saisir certains concepts liés aux fonctions mnésiques et aux processus cognitifs en général.

Responsable:
Céline Dufour
celine.dufour@chuv.ch

Enseignant-e-s :
Caroline André Carrasco
Céline Dufour
Olivier Roche
Flavia Vullièrne

Semestre:
19P

Contenu du module

Ce cours permettra aux étudiant-e-s de connaître les grandes étapes du développement psychomoteur ainsi que les relations entre les développements psychomoteur, cognitif et socio-émotionnel. Lors de l'apprentissage d'habiletés motrices fines ou globales, l'enfant apprend à apprendre car il doit résoudre des problèmes pour parvenir à son but. Plusieurs études scientifiques mettent en évidence un lien entre le développement psychomoteur et les acquisitions scolaires chez le jeune enfant. L'acquisition de l'écriture manuelle sera également développée.

Les étudiant-e-s seront également sensibilisé-e-s à l'importance que joue l'environnement dans le développement des habiletés motrices de l'enfant, que ce soit l'environnement familial, l'environnement scolaire ou les espaces de jeux. Ils ou elles comprendront l'influence du jeu et de l'activité physique sur le développement des habiletés motrices.

Les étudiant-e-s seront amené-e-s à analyser les capacités motrices requises dans certaines activités scolaires (gymnastique, dessin, écriture, manipulation d'outils, etc...)

Ce cours permettra aux étudiant-e-s de connaître les principaux troubles du développement pouvant perturber le développement psychomoteur ainsi que les moyens de remédiation ou de compensation dans le cadre scolaire.

Les moyens pédagogiques alterneront présentations théoriques, vidéos, ateliers et études de cas. Des lectures d'articles scientifiques ou de chapitres de livres seront également requises.

Compétences visées : 6, 7 et 9

En particulier:

- planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés.

Certification

Examen écrit.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- approfondir la connaissance du développement psychomoteur, comprendre les exigences requises pour une partie des activités des quatre premières années d'école,
- comprendre les difficultés que peuvent rencontrer certains enfants,
- connaître des moyens pour stimuler la coordination motrice et pour adapter les activités pour certains enfants.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

Elle favorise le déroulement de l'enseignement en intégrant les exigences de coordination motrice. Par ailleurs, il s'agira de comprendre et de prendre en compte les difficultés de certains enfants afin d'adapter les modalités d'enseignement en conséquence.

Responsable:

Anne-Françoise
de Chambrier
anne-francoise.de-
chambrier@hepl.ch

Enseignante :

Anne-Françoise
de Chambrier

Semestre:

19A

Contenu du module

Ce module donnera des repères sur le développement ordinaire du langage oral, sur les troubles en la matière (troubles d'articulation, retard de langage, dysphasie...) ainsi que sur la prise en charge scolaire de ceux-ci. Il s'agira notamment de répondre aux questions suivantes : comment se développent les différentes composantes (phonologiques, lexicales, morpho-syntaxiques...) du langage oral ? A quel moment s'inquiéter du développement langagier d'un-e élève ? Quand signaler un-e élève à un-e spécialiste ? Comment interagir avec un-e élève qui parle peu ou difficilement ? Comment favoriser le développement langagier des élèves en classe ? Quels aménagements pédagogiques mettre en place pour limiter l'impact des difficultés orales dans d'autres sphères/apprentissages ? Les perturbations en langage écrit (notamment dyslexie, dysorthographe) ainsi que leur prise en charge scolaire seront également abordées.

Compétences visées: 4, 5 et 7

En particulier :

- analyser et évaluer la matière contenue dans les plans d'études afin de réguler les activités d'enseignement apprentissage,
- guider, par des interventions appropriées, les élèves dans leurs activités d'apprentissage,
- prendre en compte la diversité des démarches des élèves,
- détecter les problèmes d'enseignement apprentissage qui surviennent et utiliser les ressources appropriées pour y remédier,
- détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves et ajuster son enseignement en fonction de ses observations,
- concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves,
- collaborer à la conception et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- dépister les difficultés, prendre les mesures adéquates et s'adresser aux instances compétentes.

Certification

Examen sur table de 2 heures : à partir de la description d'une situation, analyser les difficultés rencontrées et proposer des activités/démarches pour y remédier.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

Mieux connaître le développement « typique », les troubles et les aménagements pédagogiques en matière de langage oral, et plus secondairement en matière de langage écrit.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

- concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves,
- collaborer à la conception et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilités présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- dépister les difficultés, prendre les mesures adéquates et s'adresser aux instances compétentes.

Responsable:
Anne-Françoise
de Chambrier
*anne-francoise.de-
chambrier@hepl.ch*

Enseignante:
Anne-Françoise
de Chambrier

Semestre:
19A

Contenu du module

Ce module présentera l'acquisition ordinaire du langage écrit, les troubles en la matière (notamment dyslexie, dysorthographe) ainsi que la prise en charge scolaire de ceux-ci. Il s'agira notamment de répondre aux questions suivantes : quelles compétences sont nécessaires pour une lecture-écriture efficace ? A quel moment s'inquiéter des compétences en langage écrit d'un-e élève ? Quand signaler un-e élève à un-e spécialiste ? Comment améliorer les performances en lecture-écriture des élèves en classe ? Quels aménagements pédagogiques mettre en place pour limiter les répercussions de ces difficultés ? Des repères concernant le développement ordinaire du langage oral, les troubles en la matière et leur prise en charge scolaire seront également abordées.

Compétence visée: 4, 5 et 7

En particulier:

- analyser et évaluer la matière contenue dans les plans d'études afin de réguler les activités d'enseignement apprentissage,
- guider, par des interventions appropriées, les élèves dans leurs activités d'apprentissage,
- prendre en compte la diversité des démarches des élèves,
- détecter les problèmes d'enseignement-apprentissage qui surviennent et utiliser les ressources appropriées pour y remédier,
- détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves et ajuster son enseignement en fonction de ses observations,
- concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves,
- collaborer à la conception et à la mise en oeuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- dépister les difficultés, prendre les mesures adéquates et s'adresser aux instances compétentes.

Certification

Examen sur table de 2 heures : à partir de la description d'une situation, analyser les difficultés rencontrées et proposer des activités/démarches pour y remédier.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

Mieux connaître les acquisitions importantes, les troubles et les aménagements pédagogiques en matière de langage écrit, et plus secondairement en matière de langage oral.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

- concevoir un enseignement approprié par rapport au développement, au potentiel et aux besoins des élèves,
- collaborer à la conception et à la mise en oeuvre d'un plan d'intervention spécifique pour les élèves sous sa responsabilité présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- dépister les difficultés, prendre les mesures adéquates et s'adresser aux instances compétentes.

Responsable:

Ismaël Zosso-Francolini
ismael.zosso-francolini@hepl.ch

Enseignant·e·s:

Nadia Lausset
Ismaël Zosso-Francolini

Semestre:

19A

Contenu du module

Apprenez à transformer l'environnement en un terrain d'apprentissage, d'expérience et de créativité, que ce soit en forêt ou dans votre cour d'école. Sur les traces d'anciens glaciers, du seul dinosaure vaudois ou d'un·e agriculteur·trice local·e, vous participez concrètement au développement d'un sentier didactique en plein air et à l'enrichissement d'une plateforme de sentiers destinés aux classes : les sentiers mystères et randonnée. Vous découvrez ainsi des pratiques d'enseignement basées sur la créativité, la pédagogie en extérieur et la pédagogie du projet.

Une sortie sur le terrain est prévue du 28 septembre 2019 (9h00) au 29 septembre 2019 (17h00) à Luan (www.luan.ch). Elle permet de prendre contact avec le lieu où le sentier didactique sera installé. Nous dormons sur place et nous vous ferons découvrir comment faire apprendre dehors, et comment gérer et animer un séjour de plusieurs jours avec une classe. La sortie est obligatoire mais surtout indispensable pour comprendre le terrain.

Vos objectifs :

- imaginer, réaliser et mettre en fonction sur le terrain et avec des classes du cycle 2 un sentier didactique autour du thème du développement durable dans une forêt protégée. Le sentier didactique est un parcours dans la nature qui doit offrir aux élèves des activités variées et engageantes pour découvrir les mystères de cet environnement,
- apprendre à transformer le regard des élèves sur les lieux qui les entourent au moyen d'outils créatifs qui vous seront utiles dans votre enseignement en général,
- apprendre à préparer un dispositif de sortie pour une classe (organisation, logistique, sécurité, etc.),
- intégrer des élèves à besoins particuliers grâce à l'environnement et une dynamique collective.

Compétences visées: 1, 2, 4 et 7

En particulier:

- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser,
- concevoir des activités d'enseignement-apprentissage variées, cohérentes et fondées au niveau didactique et pédagogique, et d'un niveau de complexité permettant la progression des élèves dans le développement de leurs compétences,
- mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de l'animation d'activités dans le cadre d'une sortie en montagne et de leur utilisation en classe,
- porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social en milieu scolaire,
- privilégier des situations qui permettent à l'élève de mobiliser ses compétences dans des contextes différents.

Certification

- Présence active aux séminaires ET à la sortie.
- Examen oral.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- apprendre à enseigner hors les murs, en ville ou en pleine nature,
- proposer des défis à une classe pour y développer un esprit d'entraide et de solidarité positif,
- réaliser un projet concret sur le terrain qui sera utilisé par des classes de plusieurs établissements,
- approfondir une approche du développement durable,
- en bref, transformer l'environnement proche de votre école en un terrain d'apprentissage créatif.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

La sortie en nature, la vie en cabane et l'étude d'un milieu sur le terrain sont des moments inoubliables pour la plupart des élèves, sauf pour ceux et celles qui ne peuvent pas y aller. Il s'agit donc de donner aux futur-e-s enseignant-e-s les moyens et l'envie d'amener tout le monde à vivre cette expérience sans barrières d'aucune sorte et de construire des activités pour tous et toutes. De plus, la nature d'une part et la logique de projet d'autre part nous donnent des supports exceptionnels pour dépasser les obstacles à l'inclusion.

Responsable:

Christine Fawer Caputo
christine.fawer-caputo@
hepl.ch

Enseignante:

Christine Fawer Caputo

Semestre:

19A

Contenu du module

Pendant leur carrière, les enseignant-e-s peuvent être amené-e-s à vivre des situations douloureuses en lien avec la mort ou une maladie grave. Que ce soit par le décès d'un élève, d'un-e collègue ou celui d'un parent, la mort s'invite parfois à l'école et quelquefois de manière si brutale (accident, meurtre, suicide) qu'elle peut déstabiliser fortement la communauté scolaire et engendrer une situation de crise. De plus, la perte d'un proche peut provoquer, chez l'enfant, des troubles traumatiques dont les manifestations, très variées, peuvent être invalidantes, et compromettre son développement et ses apprentissages. Ce module propose de réfléchir au rôle de l'institution et l'enseignant-e dans la gestion de ce genre de situations : Comment accompagner un établissement, une classe ou un élève endeuillé ? Que mettre en place et avec qui ? Comment soutenir efficacement mais aussi où s'arrêter et comment se préserver ?

Toutefois, en dehors des situations de crise, l'enfant, dès son plus jeune âge, s'interroge sur le monde qui l'entoure et tente de le comprendre. Le sujet de la mort apparaît très tôt dans ses questionnements, et c'est à la famille, en premier lieu, puis aux enseignant-e-s que revient la tâche délicate d'y répondre. Inscrite dans le PER, la mort est aussi un objet de savoir qui peut être abordé en classe dans des séquences variées et de manière interdisciplinaire. Dans ce module, nous réfléchissons également aux activités didactiques que l'on peut proposer aux élèves en fonction de leur âge et de leur compréhension de la mort, différente de celle de l'adulte.

Compétence visée: 3, 4, 6 et 7

En particulier:

- accorder aux élèves l'attention et l'accompagnement appropriés,
- respecter les aspects confidentiels de sa profession,
- recourir à des démarches interdisciplinaires quand elles favorisent les apprentissages et l'intégration des connaissances,
- choisir ou élaborer des approches didactiques variées et appropriées,
- maintenir un climat propice à l'apprentissage,
- tenir compte des dimensions cognitives, affectives et relationnelles de l'enseignement,
- favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- rechercher l'information pertinente auprès des personnes ressources et des parents en relation avec les besoins et le cheminement des élèves,
- travailler en réseau avec les personnes ressources et les parents pour prévenir des situations difficiles et y faire face),
- participer à l'élaboration et à la mise en œuvre d'un plan d'intervention adapté.

Certification

La certification portera sur une étude de cas incluant à la fois une réflexion sur la gestion d'une situation particulière en classe - en lien avec la thématique du module - et des éléments didactiques vu durant les cours.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

Réfléchir sur la gestion de situations particulières qui peuvent survenir en classe :

- une maladie grave que pourrait avoir un enfant, et comment l'accompagner en classe ou durant ses séjours à l'hôpital,
- le décès d'un proche parent pour un élève et comment le soutenir durant sa phase de deuil ou comment adapter son enseignement,
- la disparition d'un pair, ce qui peut affecter toute la classe, ainsi que les enseignant-e-s,
- la gestion de crise que peut entraîner une mort inattendue et brutale (accident, meurtre ou suicide) et les outils pour y faire face.

Réfléchir à la manière de répondre aux questions que les élèves peuvent poser en lien avec la mort, et découvrir des activités variées à leur proposer pour alimenter leurs propres réflexions.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

Des élèves qui vivent une maladie grave, dont l'issue peut être fatale, des élèves endeuillés par la perte d'un parent ou d'un camarade de classe, ou une communauté scolaire secouée par un drame, ont des besoins particuliers liés à leur situation. A l'inverse de l'adulte, chez l'enfant, le deuil survient chez un être en plein développement psychique, affectif et physique et vient bouleverser durablement ses repères, son mode de vie, ses conditions d'existence. Ce qui amène fréquemment une chute des résultats scolaires, une diminution des facultés d'apprentissage et une détresse qui peut s'exprimer par le corps, les émotions et le comportement. Les enseignant-e-s doivent rester attentifs-ves à la souffrance de ces élèves, tout en les soutenant et en adaptant les conditions d'apprentissage.

Responsable :
Amalia Terzidis
amalia.terzidis@hepl.ch

Enseignante:
Amalia Terzidis

Semestre:
19A

Contenu du module

Et si nous sortions du cadre ? Et si penser différemment était une clé du développement professionnel des enseignant-e-s ? Et si nous permettions aux élèves d'apprendre créativement, afin de s'impliquer dans des apprentissages en profondeur ?

Dans une profession toujours mouvante, dépendante d'une société en évolution exponentielle, être un-e professionnel-le de l'enseignement requiert des compétences adaptatives, de flexibilité et de réflexivité qui sont celles rattachées au concept de créativité.

Cette compétence de l'enseignant-e (que l'on peut donc développer) permet de créer de nouvelles solutions, adaptées au contexte, à l'enseignant-e et aux élèves, face à des problèmes constamment nouveaux, ou à des situations difficiles. Du côté des élèves, c'est également une des compétences transversales visées par le PER, et les apprentissages créatifs permettent de donner du sens aux apprentissages, d'engager les élèves dans le processus de façon active, de les mobiliser.

Ce module vise à comprendre ce qu'est la créativité, en quoi elle est une plus-value, voire une nécessité dans les classes d'aujourd'hui et de demain, et à poser des bases concrètes pour la développer dans l'enseignement-apprentissage.

Il s'agira donc dans ce module, de :

- participer à des expériences créatives,
- mobiliser des connaissances théoriques liées à la créativité pour éclairer ces expériences,
- explorer des possibilités et des outils pour enseigner /apprendre différemment,
- générer des pistes didactiques et pédagogiques concrètes dans une perspective créative.

Ce cours hybride s'articule entre cours blocs en présentiel et travail à distance.

- 27 septembre 2019 : présence de 13h00 à 18h00 à la HEP
- 1^{er} novembre 2019 : présence de 13h00 à 18h00 à la HEP
- 30 novembre 2019 : présence de 9h00 à 17h00 (lieu et date à confirmer)

Compétences visées: 2, 4, 6 et 7

En particulier:

- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel,
- recourir à des savoirs théoriques et réfléchir sur sa pratique pour réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action,
- s'engager dans des démarches d'innovation ou de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle,
- concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des élèves et du plan d'études,
- choisir ou élaborer des approches didactiques variées et appropriées,
- privilégier des situations qui permettent à l'élève de mobiliser ses compétences dans des contextes différents,
- concevoir et mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent le développement de la créativité, de la coopération, de l'autonomie, de la communication et de la pensée critique,
- planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves,

- recourir à des stratégies adéquates pour prévenir l'émergence de comportements non appropriés et pour intervenir efficacement lorsqu'ils se manifestent,
- maintenir un climat propice à l'apprentissage,
- tenir compte des dimensions cognitives, affectives et relationnelles de l'enseignement,
- adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques des élèves présentant des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- favoriser l'intégration pédagogique et sociale des élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage, d'adaptation ou un handicap,
- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser.

Certification

Participation aux activités proposées et réalisation des tâches.

Production d'un texte réflexif d'environ une page, mettant en exergue les apprentissages effectués, le rapport à la créativité qui a été développé, une analyse du processus créatif expérimenté et sa portée en termes de développement professionnel, en mobilisant les éléments du cadre conceptuel proposé.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- expérimenter et vivre un processus créatif,
- dépasser vos habitudes et a priori,
- développer vos capacités à adapter et à rester ouvert-e face à l'inattendu,
- développer votre posture professionnelle vis-à-vis du cadre, du prescrit, des défis de l'enseignement,
- apprendre à renouveler et maintenir le désir d'enseigner,
- comprendre ce qu'est la créativité et comment elle peut être mobilisée dans l'enseignement-apprentissage,
- modifier les conceptions de l'apprentissage et de l'enseignement,
- développer des pistes pour enseigner différemment et engager vos élèves dans les processus d'apprentissage.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

Les enfants à besoins particuliers représentent pour l'enseignant-e non seulement un défi supplémentaire — au sein d'une profession déjà exigeante du point de vue des ressources à mobiliser — mais également une occasion de développement professionnel. Chacun-e étant différent-e et dépendant-e d'un contexte personnel spécifique, il est impossible d'appliquer des formules toutes faites ou d'avoir recours à une théorie universelle. La capacité à réagir de façon créative dans toute situation, d'analyser celle-ci pour définir la meilleure stratégie, de combiner différents savoirs et savoir-faire, de créer des solutions adaptées, est une ressource fondamentale pour l'enseignant-e, a fortiori face aux enfants à besoins particuliers.

Responsable:

Moira Laffranchini
 Ngoenha
moira.laffranchini-ngoenha@hepl.ch

Enseignante:

Moira Laffranchini
 Ngoenha

Semestres:

19A et 20P (annuel)

Contenu du module

Ce module annuel est à la fois un module d'approfondissement du semestre 5 et interdisciplinaire du semestre 6. Il s'organise autour de trois moments : le voyage de deux semaines à Madagascar avec stage de dix jours dans une école ; l'accueil d'enseignant·e·s malgaches dans vos classes de stage et dans vos familles ; la restitution au travers de l'écriture d'un texte scientifique de cette double expérience (ici-là-bas) sur un plan interculturel et pédagogique. Il s'agira par conséquent de se préparer au voyage du point de vue scientifique et administratif (organisation du séjour et de l'accueil). A ce propos, la connaissance de Madagascar avec des aspects d'histoire, cultures, langues, géographie, économie, politique, éducation,... sont indispensables. Toutefois, l'approche globale du module s'inscrit dans le domaine de l'interculturalité, d'échange et de partage, d'expérience de l'altérité, d'ouverture à d'autres modes de pensée et de vie, et bien évidemment à la connaissance d'un autre système scolaire et éducatif.

Compétences visées: 1, 2, 3 et 7

En particulier :

- intégrer les différents savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- manifester une compréhension critique de son cheminement culturel et en apprécier les potentialités et les limites,
- préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver,
- mener une démarche d'analyse réflexive de manière rigoureuse sur des aspects précis de son enseignement,
- agir de manière responsable auprès des élèves pour que l'on puisse sans réserve recommander de lui confier un groupe,
- répondre de ses actions en fournissant des arguments fondés.

Certification

La certification porte sur 3 axes, comme pour tous les modules interdisciplinaires : le faire, la réflexivité et la conceptualisation.

En particulier :

- la participation active à la préparation du séjour à Madagascar et à l'accueil des enseignant·e·s malgaches d'un point de vue scientifique et logistique,
- un travail écrit mobilisant l'expérience interculturelle en vue des compétences clé n° 1, 2, 3 et 7,
- la tenue d'un journal de bord, source pour le travail écrit.

Ce module vous conviendra si vous avez êtes...

- prêt·e·s à expérimenter l'altérité,
- prêt·e·s à remettre en question vos acquis (culturels, pédagogiques, didactiques,...),
- ouvert·e·s à la rencontre, au partage, notamment en vivant le quotidien de collègues malgaches dans leurs classes et dans leurs familles et en les accueillant dans votre classe de stage et dans votre famille,
- prêt·e·s à vous engager personnellement et au delà de la charge horaire et des crédits ECTS.

L'interdisciplinarité dans le module

Le voyage à Madagascar et l'accueil des enseignant·e·s en Suisse présuppose la mobilisation de plusieurs disciplines comme l'anthropologie, la pédagogie, l'histoire, la géographie, la politique, les sciences des religions, les langues, la comparaison des systèmes éducatifs, etc. avec comme fil conducteur l'expérience de l'altérité, la connaissance de soi et de la diversité (culturelle, linguistique, religieuse...) dans une perspective interculturelle et d'école inclusive.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

- développement d'un rapport scientifique dans le domaine de la pédagogie interculturelle, construction de l'objet d'étude dans une visée d'école inclusive respectueuse des diversités,
- analyse et utilisation de contenus culturels et de développement de la compétence interculturelle dans l'enseignement,
- démarche d'analyse réflexive sur son cheminement personnel et sur sa pratique d'enseignant·e, face à l'hétérogénéité de la classe, à l'égalité et à l'équité dans l'enseignement.

Modalités particulières

- Module annuel AP et ID.
- Seul·e·s les étudiant·e·s sans échec et sans recours après la session d'examens de septembre 2019 seront retenu·e·s.
- Ce module est incompatible avec la responsabilité d'un stage B.
- Ce module est incompatible avec la participation à un semestre de mobilité, à la participation à un projet PEERS, au module BP53-63AP-ID-b *Planifier, vivre et exploiter un camp*, au module BP53-63AP-ID-c *Echange interculturel avec des enseignant·e·s indien·ne·s* et au module BP53-63AP-ID-d *Echange interculturel avec la Northstar School, Rajkot, Inde*.
- Priorité est donnée aux étudiant·e·s qui n'ont pas encore bénéficié d'un projet de mobilité durant leur formation à la HEP.
- Les huit séances de préparation au voyage et à l'accueil des enseignant·e·s malgaches ont lieu le mercredi de 18h00 à 19h30.
- Le voyage aura lieu à l'inter-semestre, en principe du **25 janvier au 7 février 2020** (+/- 2 jours) et le séjour des enseignant·e·s malgaches en Suisse du **22 mars au 3 avril 2020** (+/- 2 jours). Ces dates sont indicatives et seront confirmées ultérieurement.
- Si les conditions à Madagascar ne devaient pas être favorables, l'échange pourrait être organisé dans un autre pays ou annulé.

Responsable:
Serge Weber
serge.weber@hepl.ch

Enseignant-e-s:
Denis Haan
Nadia Lausset
Alain Melly
Serge Weber

Semestres:
19A et 20P (annuel)

Contenu du module

Ce module d'approfondissement et interdisciplinaire a la particularité d'être à mi-chemin entre un module théorique et le stage. Planifier, vivre, exploiter : les étudiant-e-s auront pour tâche au cours du premier semestre de concevoir un camp d'une semaine de A à Z, qu'ils ou elles vivront avec une classe de 5P ou 6P pendant l'intersemestre de février 2020. Dans un second temps, l'accent sera mis sur les prolongements possibles que ce camp apporte dans une idée d'interdisciplinarité et d'utilisation du terrain pour l'apprentissage. Tout au long de ce module, les étudiant-e-s seront encadré-e-s par des formateurs-trices d'EPS, de SHS ou de MS.

Ils ou elles recevront les bases nécessaires pour mettre en place un projet pédagogique d'une semaine, grâce aux apports dans les domaines de la planification, du budget, de la responsabilité et des enjeux d'un contexte hors de la classe en EPS, science et géographie afin de mettre sur pied l'ensemble du camp.

Pour les élèves dont ils ou elles auront la charge en camp, les étudiant-e-s prépareront les journées complètes du camp avec un maximum d'activités de plein air. Pour l'EPS, l'accent sera mis sur le ski de fond et les raquettes à neige. Pour la CE, l'accent sera mis sur les sciences de la nature ou la géographie, en lien avec les particularités locales du balcon du Jura en hiver.

Lors du camp les étudiant-e-s bénéficieront de moments de formation (EPS, SHS et MSN) : les bases techniques du ski de fond et de la raquette à neige, la découverte de l'environnement hivernal, tant en géographie qu'en sciences de la nature. Ces moments de formation viseront l'approfondissement des connaissances dans ces disciplines. Ils permettront aussi d'aborder l'interdisciplinarité et de mettre en évidence tout l'intérêt de mettre en relation les disciplines au cours des activités proposées.

Avant le camp, un accompagnement permettra la mise en place d'un projet de camp. Durant le camp, un bilan réflexif aura lieu quotidiennement sous forme d'échanges, en vue de donner à chacun-e les compétences nécessaires pour réaliser plus tard son propre camp. Les séminaires, qui suivront le camp, permettront de revenir sur les activités vécues, de s'engager dans une réflexion sur les prolongements possibles à ces activités ainsi que de transposer certains apports du camp dans d'autres disciplines ou dans la vie de la classe.

Ce module est constitué d'environ 14 séminaires de 2 heures répartis tout au long des deux semestres, d'une journée de reconnaissance, en principe le 12 octobre 2019 et d'un camp du 9 au 14 février 2020.

Il est à préciser que les étudiant-e-s en stage B doivent au préalable faire une demande de congé auprès de leur Direction, puisque ce camp a lieu pendant une semaine scolaire.

Compétences visées: 1, 2, 4 et 7

En particulier :

- porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social,
- échanger des idées avec ses collègues quant à la pertinence de ses choix pédagogiques et didactiques,
- encadrer les apprentissages des élèves par des stratégies, des démarches, des questions et des rétroactions de manière à favoriser l'intégration des apprentissages,
- concevoir et mettre en oeuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage qui favorisent le développement de la créativité, de la coopération, de l'autonomie, de la communication et de la pensée critique,
- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser.

Certification

La certification porte sur 3 axes, comme pour tous les modules interdisciplinaires : le faire, la réflexivité et la conceptualisation.

En particulier :

- une participation active (initiatives, remarques constructives et critiques, etc.) durant les phases de planification et de prolongement,
- la présence obligatoire lors du camp et lors de la journée de reconnaissance
- un examen oral : pour soutenir la réflexion.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- profiter de l'opportunité qu'offre un camp pour élaborer un projet pédagogique interdisciplinaire,
- vivre des expériences de travail en groupe et de collaboration sur plusieurs journées,
- découvrir les élèves hors des murs de l'école et dans des activités particulières,
- apprendre à gérer un groupe d'élèves en plein air, même en conditions difficiles,
- construire des outils pour réaliser des activités de plein air,
- partager une semaine avec les enfants et des collègues,
- découvrir les prolongements qu'un camp apporte dans l'enseignement post-camp en classe,
- élargir les possibles pour sa pratique quotidienne en classe.

L'interdisciplinarité dans le module

Par définition un camp est pluridisciplinaire. Son organisation est complexe et exige de la part de l'enseignant·e des compétences dans la gestion administrative, dans la gestion des élèves et dans la mise en œuvre pédagogique des enseignements. C'est donc à ces problématiques que vont pouvoir se confronter les étudiant·e-s au cours de ce module.

Au cours de ce camp, la notion d'interdisciplinarité sera largement explorée. La présence de 2 formateurs·trices d'UER différentes permettra aux étudiant·e-s de construire des activités mettant en interaction des champs disciplinaires différents (EPS, sciences ou géographie). Au final, ce module permettra de mener une réflexion sur les apports pédagogiques de ce type de pratiques, non seulement en camp, mais également dans un quotidien scolaire.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

- proposer aux élèves des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser,
- collaborer à la mise sur pied d'un camp qui intègre tous les élèves quelles que soient leurs difficultés et agir en fonction des situations lors de la réalisation de ce camp,
- créer des situations permettant à chaque élève de mettre en valeur ses qualités.

Responsable:

Nadia Lausselet
nadia.lausselet@hepl.ch

Enseignantes:

Sandrine Breithaupt
 Nicole Goetschi Danesi
 Nadia Lausselet

Semestres:

19A et 20P (annuel)

Contenu du module

Ce module annuel est à la fois un module d'approfondissement du semestre 5 et interdisciplinaire du semestre 6. Il combine des approches disciplinaires (géographie, sciences de la nature, arts visuels) et des aspects transversaux (interculturalité, éducation en vue du développement durable, apprentissages et pédagogie). Il comprend 10 rencontres de 1h30 et un séjour d'une dizaine de jours en Inde. Il s'organise autour de trois moments :

- une phase de préparation au séjour de travail en Inde qui comprend une analyse de sa posture, de sa pratique enseignante et de ses conceptions de l'apprentissage sous l'angle de l'interculturalité d'une part, et de la pédagogie du projet ancrée dans une éducation en vue du développement durable (EDD) d'autre part. C'est là aussi que commencera le travail avec un carnet de voyage et d'apprentissage qui accompagnera tout le processus de formation. Des aspects logistiques seront finalement abordés brièvement,
- le séjour d'environ 10 jours en Inde qui inclut quelques heures d'enseignement dans une école travaillant par projets selon la philosophie de Gandhi et un accompagnement mené conjointement avec des formateurs-trices du département de l'éducation de l'Université de New Delhi et des enseignant-e-s de l'école partenaire,
- une phase de réflexion sur ce que cette expérience apporte à votre pratique professionnelle en Suisse, tant au niveau pédagogique que didactique. Cette réflexion aboutira à la création ou à l'adaptation d'un moment d'enseignement-apprentissage basé sur les éléments travaillés.

Ce module favorise donc une collaboration interdisciplinaire et interculturelle dans un contexte professionnel ainsi que l'expérience de l'altérité et la découverte d'autres modes de vie, de penser et d'enseigner. L'objectif central est de mettre en perspective sa posture et sa pratique professionnelle afin de mieux tenir compte de la diversité culturelle des classes en Suisse et d'enrichir son bagage pédagogique avec des approches peu travaillées autrement à la HEP.

Compétences visées: 1, 2, 3, 4, (5) et 7

En particulier:

- porter un regard critique sur ses propres origines et pratiques culturelles et sur son rôle social,
- permettre à la classe d'exister comme un lieu ouvert à la pluralité des cultures,
- s'engager dans des démarches d'innovation ou de recherche pour enrichir sa pratique professionnelle,
- discerner les valeurs en jeu dans ses interventions,
- prendre en considération les acquis, les représentations, les différences sociales (genre, origine ethnique, socioéconomique et culturelle), les besoins et les champs d'intérêt particuliers des élèves dans l'élaboration et l'animation des situations d'enseignement-apprentissage,
- recourir à des approches interdisciplinaires quand elles favorisent les apprentissages et l'intégration des savoirs.

Certification

La certification porte sur 3 axes, comme pour tous les modules interdisciplinaires : le faire, la réflexivité et la conceptualisation.

Elle est validée par 6 crédits ECTS. Font partie intégrante de la certification :

- la participation active au module,
- la tenue d'un carnet de voyage et d'apprentissage,
- la création d'un moment d'enseignement-apprentissage basé sur les éléments travaillés,
- un texte réflexif discuté lors d'un examen oral.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- expérimenter l'altérité en cherchant à comprendre avant de juger,
- vous engager personnellement dans un échange avec les autres étudiant·e·s et les partenaires indiens,
- remettre en question et enrichir vos acquis (culturels, pédagogiques, didactiques, ...),
- expérimenter des démarches d'éducation à la citoyenneté mondiale et d'éducation en vue du développement durable, transposables en classe,
- faire évoluer vos pratiques professionnelles vers une meilleure prise en compte de la diversité culturelle de vos classes.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

Il s'agira de proposer aux étudiant·e·s des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser vers une meilleure prise en compte de la diversité de leurs élèves et un élargissement de leur bagage pédagogique. De fait, les étudiant·e·s expérimenteront l'altérité et une approche par projet ancrée dans une éducation en vue d'un développement durable lors de leur stage en Inde et auront sur cette base à développer un moment d'enseignement-apprentissage.

L'interdisciplinarité dans le module

L'apport de plusieurs domaines disciplinaires (sciences humaines et sociales, arts visuels, sciences de l'éducation) sera nécessaire pour travailler dans une optique d'éducation en vue du développement durable dans un contexte international. L'approche gandhienne découverte en Inde contribue à ce regard interdisciplinaire.

Modalités particulières

- Bon niveau de base en anglais nécessaire,
- Les 10 séances de préparation au séjour et de valorisation de l'expérience ont lieu le mercredi de 18h00 à 19h30 (le module intègre également des étudiant·e·s du secondaire I).
- Le séjour de travail en Inde aura à priori lieu durant la dernière semaine de la session d'examens de janvier 2020, et la semaine suivante, 2 week-ends compris. Les dates exactes seront confirmées ultérieurement.
- Participation aux frais d'environ CHF 300.- (frais de visa, déplacements internes, le logement et nourriture). Un appui du fond de soutien de la HEP est possible en cas de difficulté financière, l'aspect financier ne devant pas être un enjeu.
- Ce module requiert une demande de congé pour les personnes en stage B (demande facilitée dans la mesure où le séjour se déroule durant la session d'examens).

Inscriptions

Courriel de motivation (une demi-page A4 en anglais) à adresser à la responsable du module.

Responsable:
Ruth Benveggen
ruth.benveggen@hepl.ch

Enseignantes:
Ruth Benveggen
Lucy Kottsieper

Semestres:
19A et 20P (annuel)

Contenu du module

Ce module annuel est à la fois un module d'approfondissement et interdisciplinaire. Il s'organise autour de plusieurs échanges, à distance et sur place en Inde, entre enseignant·e·s en emploi de l'école primaire Northstar, et étudiant·e·s en BP de la HEP.

- Une phase de préparation et collaboration avec les enseignant·e·s en Inde à distance, autour de la didactique intégrative basée sur les projets.
- Préparation d'une activité en sous-groupe enseignant·e·s en emploi-étudiant·e·s HEP, à distance, pour le début de la première semaine à Rajkot.
- Une semaine de travail sur place à Rajkot avec les enseignant·e·s indien·ne·s pour préparer la mise en place de projets interdisciplinaires autour d'un thème.
- Une deuxième semaine passée dans les classes de l'école internationale Northstar.
- Une phase de réflexion pour les étudiant·e·s HEP sur comment exploiter les expériences vécues dans leur pratique professionnelle en Suisse.

Compétences visées: 1, 4, 5 et 8

En particulier:

- agir en tant que professionnel critique et porteur de connaissances et de culture,
- concevoir et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage en fonction des étudiants et du plan d'études,
- évaluer la progression des apprentissages et le degré d'acquisition des connaissances et des compétences des élèves,
- intégrer les technologies de l'information et de la communication aux fins de préparation et de pilotage d'activités d'enseignement et d'apprentissage, de gestion de l'enseignement et de développement professionnel.

Certification

La certification porte sur 3 axes, comme pour tous les modules interdisciplinaires : le faire, la réflexivité et la conceptualisation.

Elle est validée par 6 crédits ECTS. Font partie intégrante de la certification:

- la participation active au module,
- la collaboration régulière et réussie avec les partenaires en Inde,
- la tenue d'un journal de bord,
- la production d'un visuel sur le programme.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- expérimenter l'altérité
- vous engager personnellement dans un échange,
- remettre en question et enrichir vos acquis (culturels, pédagogiques, didactiques, ...),
- expérimenter d'autres démarches d'éducation,
- faire évoluer vos pratiques professionnelles.

La compétence 7 dans ce module apparaît ainsi

Il s'agira tout d'abord de construire avec les enseignant·e·s indien·ne·s des projets pédagogiques qui tiennent compte à la fois de la distance géographique (collaboration à distance), de la diversité culturelle et professionnelle, ainsi que des objectifs que ces enseignant·e·s ont pour leurs propres élèves.

Il s'agira ensuite d'élaborer avec elles ou eux, par l'échange, des séquences pédagogiques au cours d'un atelier d'une semaine sur place.

Il s'agira enfin de proposer aux élèves, en classe, des tâches d'apprentissage, des défis et des rôles qui les font progresser.

De fait, les étudiant·e·s expérimenteront l'altérité et la diversité lors de leur stage en Inde. Ils ou elles auront ensuite à effectuer une démarche d'analyse réflexive à conceptualiser sur leur cheminement personnel et sur leur pratique d'enseignant·e, face à l'hétérogénéité de la classe, à l'égalité et à l'équité dans l'enseignement.

L'interdisciplinarité dans le module

L'apport de plusieurs domaines disciplinaires (sciences humaines et sociales, arts visuels, sciences de l'éducation) sera nécessaire pour appréhender la complexité du contexte indien et travailler dans une optique d'éducation en vue du développement durable dans un contexte international.

Modalités particulières

- Les billets d'avion sont pris en charge par la HEP.
- Les participant·e·s sont logé·e·s sur le campus de l'école.
- La langue de travail est l'anglais. Un bon niveau de base est requis.
- Le voyage aura lieu du 18 janvier au 2 février 2020. Ces dates sont indicatives et seront confirmées ultérieurement.
- Prévoir frais de visa et de vaccinations. Un appui du fond de soutien de la HEP est possible en cas de difficulté financière, l'aspect financier ne devant pas être un enjeu.
- Ce module requiert une demande de congé pour les personnes en stage B (demande facilitée dans la mesure où le séjour se déroule durant la session d'examens).
- Si les conditions socio-politiques à Rajkot ne devraient pas être favorables, l'échange pourrait être annulé.

Inscriptions

Courriel de motivation (une demi-page A4 en anglais) à adresser à la responsable du module.

Cette offre est annuelle. La certification de celle-ci donne lieu à 3 ECTS et prend la place d'un module interdisciplinaire.

Responsable:
Corinne Arter
corinne.arter@hepl.ch

Enseignante:
Corinne Arter

Intervenants externes:
Elise David
Pavel Jancik
Nicholas Pettit

Semestres:
19A et 20P (annuel)

Contenu du module

Il s'agit d'acquérir les «pré-requis plateau» développant une liberté d'expression devant et avec un public.

Diverses étapes sont nécessaires pour affirmer sa présence et créer une dynamique de groupe. Il s'agit avant tout de se familiariser avec son corps, sa voix pour être conscient de sa présence dans l'espace et de son adresse face au groupe.

Presque deux mois sont consacrés à l'expérimentation de l'espace scénique et du jeu à travers la voix parlée, la diction, la corporalité, le mouvement, le développement de l'imaginaire, la découverte des autres imaginaires et leur communication.

La pièce est abordée dans un premier temps à travers des improvisations ludiques et thématiques. Ensuite vient l'étape de la distribution et de la mise en bouche du texte.

Puis interviennent les collaborations avec les autres corps de métiers.

Le but de ces représentations, entre trois et six, est de jouer devant un public à la fois mixte, scolaire et tout public, et intergénérationnel. Le fait d'avoir l'opportunité de faire une reprise permet aux comédiens et comédiennes de mûrir leurs personnages et d'accroître l'aisance de leur jeu.

Un dossier pédagogique est préparé en amont et est envoyé aux différents établissements scolaires. Sur demande ou ponctuellement, des visites des coulisses de la création ou des «bords de scène» peuvent être organisés.

Planification: les ateliers ont lieu les mardi soirs de 18h00 à 20h30 et les dimanches soirs du mois précédant la première représentation.

Compétences visées: 2, 6, 9 et 11

- s'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel,
- planifier, organiser et assurer un mode de fonctionnement de la classe favorisant l'apprentissage et la socialisation des élèves,
- travailler à la réalisation des objectifs éducatifs de l'école avec tous les partenaires concernés,
- communiquer de manière claire et appropriée dans les divers contextes liés à la profession enseignante.

Certification

A travers une grille d'évaluation, il importe d'évaluer la progression individuelle des participant-e-s tout au long du processus:

- participation et initiative personnelle,
- apport à la création théâtrale,
- travail en équipe,
- présence aux ateliers et aux répétitions,
- présentation en public.

Ce module permet d'effectuer et d'expérimenter un nombre important de critères dégagés par le PER.

Responsable:
Julien Laloux
julien.laloux@hepl.ch

Enseignant:
Julien Laloux

Semestre:
19A et 20P (annuel)

Cette offre est annuelle. La certification de celle-ci donne lieu à 3 ECTS et prend la place d'un module interdisciplinaire.

Contenu du module

Dans la formation des enseignant-e-s, la voix est un élément essentiel. Le Chœur HEP permet de développer cet instrument par le biais d'un répertoire soigneusement choisi, adapté aux besoins et caractéristiques des étudiant-e-s qui constituent un groupe hétérogène.

Les œuvres choisies constitueront la base du travail pédagogique et musical. Un plan de réalisation adapté découlera de ce travail de base.

Divers types d'exercices permettront une interaction entre les membres du chœur et consolideront l'unification des différents registres. Chaque étape d'apprentissage sera soutenue par un degré de concentration optimale afin de progresser. Ce mode de travail révélera la possibilité d'agir sur la dynamique de groupe afin d'aboutir à une progression réelle.

Ce module se prolongera par un concert public avec un orchestre et des solistes professionnel-le-s où le Requiem de Duruflé sera interprété à la Cathédrale de Lausanne. Ainsi, les participant-e-s se trouveront au cœur d'une expérience pédagogique et artistique.

Planification :

Ce module se déroule sur deux semestre les mercredis (et certains mardis) de 18h00 à 20h00 (sauf vacances scolaires). Un travail en répétitions partielles et/ou en groupe sera organisé sur un ou deux week-ends.

Une séance de prise de contact obligatoire permettra une appréciation du niveau vocal de chacun-e. Elle aura lieu le 18 septembre 2019 à 17h50 à la salle B21-233.

L'inscription définitive au module doit être confirmée par le chef du Chœur HEP.

Compétences visées: 1, 2, 4 et 5

- manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver,
- adapter le déroulement de l'activité aux réalités du moment,
- détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves et différencier son enseignement en fonction de ses observations.

Certification

- participation régulière au module, aux répétitions supplémentaires, aux entretiens et au concert,
- engagement et investissement personnel dans le processus créatif,
- écoute des autres et intégration de sa prestation dans l'ensemble,
- préparation individuelle.

Un travail écrit personnel de quatre pages complètera l'évaluation certificative.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- être acteur ou actrice d'un projet musical d'envergure,
- approfondir vos aptitudes musicales,
- optimiser vos capacités vocales,
- participer à des prestations publiques de haut niveau.

Cette offre est annuelle. La certification de celle-ci donne lieu à 3 ECTS et prend la place d'un module interdisciplinaire.

Responsable:

Christian Gavillet
christian.gavillet@hepl.ch

Enseignant:

Christian Gavillet

Semestres:

19A et 20P (annuel)

Contenu du module

Dans la formation des enseignant-e-s, la voix est un élément essentiel. Le Groupe vocal HEP permet de développer cet instrument par le biais d'un répertoire soigneusement choisi, adapté aux besoins et caractéristiques des étudiant-e-s qui constituent un groupe hétérogène.

Les œuvres choisies constitueront la base du travail pédagogique et musical. Un plan de réalisation adapté découlera de ce travail de base. Les étudiant-e-s qui ont un bon niveau instrumental peuvent participer au module pour accompagner le répertoire.

Divers types d'exercices permettront une interaction entre les membres du Groupe vocal et consolideront l'unification des différents registres. Chaque étape d'apprentissage sera soutenue par un degré de concentration optimale afin de progresser. Ce mode de travail révélera la possibilité d'agir sur la dynamique de groupe afin d'aboutir à une progression réelle.

Ce module se prolongera par un concert public avec orchestre. Ainsi les participant-e-s se trouveront au cœur d'une expérience pédagogique et artistique.

Une séance de prise de contact permettra une appréciation du niveau vocal de chacun-e. Elle aura lieu le 17 septembre 2019 à 17h50 à la salle C33-629.

Planification : ce module se déroule les mardis de 18h00 à 20h00 à la salle C33-629 (sauf vacances scolaires). Un travail en répétitions partielles ou en groupe sera organisé sur un week-end.

Compétences visées: 1, 2, 4 et 5

- manifester une compréhension critique des savoirs à enseigner afin de favoriser la création de liens significatifs chez l'élève,
- préciser ses forces et ses limites, ainsi que ses objectifs personnels et les moyens pour y arriver,
- adapter le déroulement de l'activité aux réalités du moment,
- détecter, en situation d'apprentissage, les forces et les difficultés des élèves et différencier son enseignement en fonction de ses observations.

Certification

- participation régulière au module, aux répétitions supplémentaires, aux entretiens et au concert,
- engagement et investissement personnel dans le processus créatif,
- écoute des autres et intégration de sa prestation dans l'ensemble,
- préparation individuelle.

Un travail écrit personnel de quatre pages complétera l'évaluation certificative.

Ce module vous conviendra si vous souhaitez ...

- être acteur ou actrice d'un projet musical d'envergure,
- approfondir vos aptitudes musicales,
- optimiser vos capacités vocales,
- participer à des prestations publiques de haut niveau.

Responsable:
Filière Enseignement
primaire

Semestres:
19A et 20P (annuel)

Contenu du module

L'engagement d'un-e étudiant-e au sein d'un projet ou d'une commission HEP peut être reconnu par l'obtention de 3 ECTS, en lieu et place des crédits liés à la participation et à la certification d'un module interdisciplinaire.

Cette procédure peut concerner diverses formes de projets : participation à une Commission des études, au Comité de l'Association des étudiants, à un groupe de travail HEP, etc. La filière Enseignement primaire analysera toute demande de certification liée à la participation à un de ces projets, et en fixera les modalités, d'accord avec le formateur qu'elle chargera du suivi et de la certification du projet.

L'étudiant-e concerné-e, pour obtenir 3 ECTS, devra pouvoir attester de sa participation régulière et de son engagement pendant une année au moins. Par ailleurs, il ou elle devra fournir un travail de certification mis sur pied dans le cadre de sa participation au groupe ou au projet en question.

Certification

Ce travail certificatif pourra prendre des formes différentes, mais la certification devra faire référence aux trois dimensions suivantes :

- le faire (élaborer une réalisation de qualité),
- la réflexivité (se situer en tant que futur-e professionnel-le et se situer au niveau du contenu du module, plus particulièrement par rapport au repérage de difficultés et à la mise en œuvre de mesures adéquates),
- la conceptualisation (analyser un cadre conceptuel clairement défini et issu de la littérature scientifique).

Dans un premier temps, l'étudiant-e devra transmettre à la filière Enseignement primaire une demande contenant une brève description du travail envisagé (avant-projet) et de son intérêt dans le cadre de la formation. Cette demande devra parvenir à la filière avant le 27 septembre 2019 pour être prise en compte. Une fois la demande reçue, elle sera examinée et, si acceptée, la filière mettra en contact l'étudiant-e avec le formateur ou la formatrice chargé-e du suivi et de la certification du projet.

La prise en charge d'un projet personnel de formation exige de l'étudiant-e concerné-e un haut degré d'autonomie, d'organisation et une capacité démontrée à développer une réflexion critique et scientifiquement fondée.

La mise en place, le suivi et la certification d'un projet personnel de formation permet l'obtention de 3 ECTS, et remplace dans ce cas la participation et la certification d'un module interdisciplinaire.

Contenu du module

S'inscrivant hors des modules proposés par la HEP, ce projet personnel peut concerner n'importe quel champ de la formation, et se présenter sous différentes formes : participation à un projet d'établissement, colloque national ou international, formation externe, etc. Toutefois, le projet doit s'inscrire dans le cadre du référentiel des compétences professionnelles et, idéalement, comporter une dimension interdisciplinaire.

La filière Enseignement primaire analysera toute proposition de projet professionnel de formation. L'étudiant-e intéressé-e soumettra un avant-projet à la responsable de la filière, puis, si son projet est accepté, sera mis en contact avec un-e professeur-e de la discipline concernée qui l'accompagnera dans la réalisation de son projet et procédera à sa certification. Après accord formel, l'étudiant-e et le ou la professeur-e établiront sur une page le descriptif du projet, ses objectifs, son échéancier, le livrable attendu et le mode de certification. Le document, co-signé, sera déposé au Service académique après validation par la responsable de la filière.

Certification

Tout comme le projet lui-même, le travail certificatif peut prendre des formes diverses, mais la certification devra faire référence aux trois dimensions suivantes :

- le faire (élaborer une réalisation de qualité),
- la réflexivité (se situer en tant que futur-e professionnel-le et se situer au niveau du contenu du module, plus particulièrement par rapport au repérage de difficultés et à la mise en œuvre de mesures adéquates),
- la conceptualisation (analyser un cadre conceptuel clairement défini et issu de la littérature scientifique).

Dans un premier temps, l'étudiant-e devra transmettre à la filière Enseignement primaire une demande contenant une brève description du travail envisagé (avant-projet) et de son intérêt dans le cadre de la formation. Cette demande devra parvenir à la filière avant le 27 septembre 2019 pour être prise en compte. Une fois la demande reçue, elle sera examinée et, si acceptée, la filière mettra en contact l'étudiant-e avec le formateur ou la formatrice chargé-e du suivi et de la certification du projet.

Responsable:
Filière Enseignement
primaire

Semestres:
19A et 20P (annuel)

hep/

Haute école pédagogique
Filière Enseignement primaire
Avenue de Cour 33
CH-1014 Lausanne

www.hepl.ch